

Le Président



**Monsieur Raymond ABRINES**  
Maire de La Farlède  
Hôtel de Ville  
Place de la Liberté  
BP 25

83210 LA FARLEDE

Toulon, le 15 SEP. 2020

Monsieur le Maire,

Dans le cadre de la procédure de consultation des Personnes Publiques Associées, la CCI du Var a reçu pour avis, en date du 14 janvier 2020, le projet de révision n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) arrêté de la commune de La Farlède.

En retour, nous vous avons transmis un courrier d'avis en date du 17 mars 2020, en émettant un certain nombre d'observations visant à favoriser un développement économique cohérent sur votre territoire.

Dans la perspective d'une démarche constructive sur l'évolution de votre futur PLU, pourriez-vous nous indiquer si ces différentes remarques ont pu être prises en compte dans votre projet et leur traduction dans les documents qui seront prochainement approuvés ?

Nos services restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Nous vous en remercions par avance et nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de notre considération distinguée.

**Jacques BIANCHI**

**Affaire suivie par :**  
Direction Front Office  
Pôle Prospective et Développement Territorial  
Joanin MAILHAN  
Tél : 04 94 22 80 13